CONTRAT D'ASSOCIATION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS:

- 1. AHMED BEN SALAH DOMICILIÉ À : 12 RUE DES FLEURS, TUNIS, TUNISIE NUMÉRO D'IDENTITÉ : 12345678
- 2. FATMA ALI DOMICILIÉE À : 34 AVENUE HABIB BOURGUIBA, SOUSSE, TUNISIE NUMÉRO D'IDENTITÉ : 87654321
- 3. SAMI TRABELSI DOMICILIÉ À : 56 RUE DE LA LIBERTÉ, NABEUL, TUNISIE NUMÉRO D'IDENTITÉ : 45678912

PRÉAMBULE : LES PARTIES SOUHAITENT UNIR LEURS COMPÉTENCES, EFFORTS ET RESSOURCES DANS LE BUT DE RÉALISER UN PROJET DE CRÉATION D'UNE APPLICATION MOBILE POUR LA GESTION DES RENDEZ-VOUS MÉDICAUX.

ARTICLE 1: OBJET DE L'ASSOCIATION LES ASSOCIÉS CONVIENNENT DE COOPÉRER DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT, DU LANCEMENT ET DE LA GESTION D'UNE APPLICATION MOBILE INTITULÉE "MEDAPP". L'ASSOCIATION A POUR BUT DE FACILITER LA PRISE DE RENDEZ-VOUS MÉDICAUX EN LIGNE.

ARTICLE 2 : APPORTS DES ASSOCIÉS

- AHMED BEN SALAH APPORTE : UN CAPITAL INITIAL DE 10 000 TND ET DES COMPÉTENCES EN DÉVELOPPEMENT MOBILE.
- FATMA ALI APPORTE: UN CAPITAL INITIAL DE 5 000 TND ET UNE EXPERTISE EN MARKETING DIGITAL.
- SAMI TRABELSI APPORTE : DES COMPÉTENCES EN GESTION DE PROJET ET UN RÉSEAU DE CONTACTS PROFESSIONNELS DANS LE DOMAINE MÉDICAL.

ARTICLE 3 : RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET PERTES LES BÉNÉFICES ET PERTES RÉSULTANT DE L'ACTIVITÉ SERONT RÉPARTIS COMME SUIT :

- AHMED BEN SALAH: 40%
- FATMA ALI: 30%
- SAMI TRABELSI: 30%

ARTICLE 4 : GESTION DE L'ASSOCIATION LA GESTION DE L'ASSOCIATION SERA ASSURÉE PAR SAMI TRABELSI EN TANT QUE GESTIONNAIRE PRINCIPAL. TOUTES LES DÉCISIONS IMPORTANTES DEVRONT ÊTRE PRISES À LA MAJORITÉ DES ASSOCIÉS.

ARTICLE 5 : DURÉE DE L'ASSOCIATION L'ASSOCIATION EST CONSTITUÉE POUR UNE DURÉE DE 5 ANS À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÉSENT CONTRAT. ELLE PEUT ÊTRE PROLONGÉE OU DISSOUTE PAR DÉCISION COMMUNE DES PARTIES.

ARTICLE 6 : CLAUSE DE RÉSOLUTION EN CAS DE DIFFÉREND ENTRE LES ASSOCIÉS, CES DERNIERS S'ENGAGENT À TENTER UNE RÉSOLUTION À L'AMIABLE AVANT DE RECOURIR À UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE. SI LE CONFLIT PERSISTE, IL SERA SOUMIS AU TRIBUNAL DE TUNIS. ARTICLE 7 : SIGNATURE DES PARTIES FAIT À TUNIS. LE 18 DÉCEMBRE 2024.

SIGNATURES:

AHMED BEN SALAH FATMA ALI SAMI TRABELS